

Résidence Accueil Novæ

Un habitat pérenne pour les personnes en souffrance psychique

MISSION DU SERVICE

La Résidence Accueil accueille 15 personnes en situation de précarité et/ ou de handicap psychique, adhérant à une démarche de soins engagée. Elle met à disposition 15 studios au sein de la résidence NOVAE. La présence sur site de l'Unité de Vie Sociale (UDVS), du Centre Hospitalier des Pyrénées, composée d'IDE et d'aides-soignantes, favorise la prise en charge des résidents sur plan sanitaire, tant sur l'aspect psychique que somatique.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- Nombre d'entrées : 2
- Nombre de sorties : 1
- Taux d'occupation : 99 %
- Durée moyenne du séjour sortant : **7 ans et 2 mois** (comme en 2024)
- Nombre de nuitées réalisées en 2025 : **5 412 nuits**
- Nombre de résidents accueillis : 16
- Sexe : 9 hommes et 7 femmes
- Âges :
 - 2 personnes entre 30 et 39 ans
 - 3 personnes entre 40 et 49 ans
 - 6 personnes entre 50 et 59 ans
 - 5 personnes de plus de 60 ans



Année d'ouverture : **2004**
Nombre de salariés : **2.22 ETP**
Nombre de places : **15**

ÉLÉMENTS DE PROFIL

REPLI SOCIAL ET ACCÈS AU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Au cours de l'année, la Résidence Accueil NOVAE a accueilli deux nouveaux résidents. En février, une dame âgée de 41 ans a été admise au sein du dispositif. Jusqu'alors accompagnée par le SAMSAH, elle vivait recluse au domicile maternel et présentait un repli social important, sortant très peu de chez elle. En novembre, un monsieur âgé de 47 ans a intégré la résidence après une attente de plus d'un an. Durant cette période, il a bénéficié d'un accompagnement par le CHP, afin de garantir la continuité de son parcours et d'éviter toute rupture.

QUAND L'ACCOMPAGNEMENT OUVRE LA VOIE À L'AUTONOMIE

Après un séjour de sept ans en Résidence Accueil, un monsieur âgé de 36 ans a intégré le dispositif de l'AEPS, ouvrant ainsi un nouveau chapitre de son parcours. Son accompagnement par la résidence accueil lui a permis de construire et de concrétiser un projet d'insertion en ESAT, de favoriser son ancrage dans la vie de la cité et de mettre en place une activité physique régulière. L'accompagnement global — éducatif, médical et social — a contribué de manière significative à cette évolution positive.

LES HOSPITALISATIONS

Au cours de l'année, deux résidents ont nécessité des hospitalisations, en vue de la stabilisation de leur état psychique. Un résident a été hospitalisé pendant 6 mois, tandis qu'une résidente a bénéficié d'un séjour de six mois au Centre Hospitalier des Pyrénées.

LES VALEURS DU DISPOSITIF

L'autodétermination des résidents

Le projet personnalisé de chaque résident est élaboré de manière partenariale avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accompagnement. Placé au centre de son projet, le résident est en mesure d'exprimer ses besoins, ses attentes et ses souhaits, auprès des différents intervenants, afin de construire un projet de vie qui lui correspond pleinement.

L'inclusion sociale

La Résidence Accueil favorise l'inclusion sociale des résidents, en leur offrant un accès à un logement au sein même de la cité (dans un bâtiment collectif garantissant ainsi leurs sécurité). Elle vise le maintien et le développement de leur autonomie dans leur habitat. L'accompagnement proposé contribue également à prévenir les risques d'isolement (via des activités proposées en interne ou grâce à une orientation vers le tissu associatif palois). Enfin, il permet de restaurer et de renforcer les liens sociaux et familiaux.

Le maintien et l'ouverture des droits

L'effectivité des droits des résidents est assurée par le travail de coordination de l'équipe, intervenant dans les champs social et médico-social. Le lien de proximité avec l'équipe UDVS permet également la mise en œuvre des aides et des compensations nécessaires au maintien dans le logement.

| ÉQUITÉ ENTRE LE NOMBRE DE FEMMES/ HOMMES ET VIEILLISSEMENT DU PUBLIC

La répartition entre les femmes et les hommes tend à s'équilibrer, avec 44 % de femmes et 56 % d'hommes, au sein du dispositif.

Comme l'année précédente, le vieillissement de la population accueillie se confirme et a tendance à se cristalliser. La moyenne d'âge à l'entrée dans le dispositif est de 44 ans. Toutefois, sur les 16 résidents actuellement accompagnés, 11 sont âgés de plus de 50 ans, dont 5 ont dépassé les 60 ans. Cette réalité démographique pose la question de l'articulation entre l'accompagnement psychiatrique et la prise en compte des problématiques liées au vieillissement.

ÉVÈNEMENTS MAJEURS

| UN QUOTIDIEN ÉTAYÉ

L'ensemble des résidents bénéficie d'un étayage individualisé, adapté à ses besoins, en matière d'aide à la vie quotidienne. La Résidence NOVAE apporte notamment un soutien essentiel dans le domaine de l'alimentation, grâce à son service de restauration, qui permet aux résidents de bénéficier de repas équilibrés au quotidien. Ce service contribue directement au prendre soin de soi et revêt une dimension de prévention en santé, en favorisant par exemple la stabilisation de pathologies telles que le diabète. Il constitue également une réponse adaptée pour les résidents qui ne maîtrisent pas la préparation des repas. Par ailleurs, certains résidents bénéficient d'interventions au titre de la PCH, notamment pour l'accompagnement aux courses. Quelle que soit la modalité d'aide mise en place, l'objectif demeure constant : favoriser le maintien au logement des personnes accompagnées.

Enfin, l'équipe de l'OGFA veille à ce que chaque résident évolue dans un habitat digne et entretenu. Un suivi régulier de l'état des logements est assuré et, lorsque cela s'avère nécessaire, des entreprises extérieures sont sollicitées pour la réalisation d'un nettoyage approfondi.

| LE PARTENARIAT RENFORCÉ

Conformément aux orientations définies, un travail de réflexion approfondi a été engagé au cours de l'année 2025, avec le CHP. Plusieurs temps de travail collaboratifs ont été organisés, permettant, d'une part, de dresser un bilan des commissions d'admission — tant sur leur fonctionnement que sur les profils des personnes orientées — et, d'autre part, d'identifier et d'objectiver les difficultés rencontrées par les équipes, dans l'exercice de leurs missions. Cette démarche partenariale vise à ajuster les pratiques, à améliorer la fluidité des processus d'admission et, plus globalement, à renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents.

PERSPECTIVES

En 2026, l'enjeu principal sera de poursuivre et d'approfondir le travail de réflexion initié avec le CHP. Il s'agira de construire un plan d'action concret, visant la réappropriation du travail de fond par les équipes. Cette démarche aura pour objectifs d'uniformiser les pratiques professionnelles au sein du dispositif et d'adopter une éthique commune, garante de la cohérence et de la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents.